

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 18 juin 2021

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir.

Étape C (Vente de GNR).

Lettre complémentaire relative à la demande de remboursement de frais du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM.

Chère Consœur,

Par la présente, nous complétons notre [lettre C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0156 du 9 juin 2021](#) aux fins de préciser que le dépassement de notre [demande de frais C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0157](#) par rapport au budget initial d'août 2020 s'explique par les nombreux imprévus survenus depuis lors, tel que plus amplement relatés dans la [lettre du 18 juin 2021 C-FCEI-0115](#). Nous prions respectueusement la Régie de permettre ce dépassement pour les motifs indiqués.

Pour l'ensemble de ces motifs et pour ceux exprimés dans notre [lettre C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0156 du 9 juin 2021](#), nous invitons donc de nouveau respectueusement la Régie à accueillir la demande de frais pour l'intervention de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et du *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* dans cette partie du présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par

l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).